

Adjudications immobilières

7212697801 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 10 décembre 2019 à 14 h 00

au Palais de Justice de Fontainebleau (77)
 159, rue Grande

UN IMMEUBLE À MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130)
 6, rue Couverte

À usage de restaurant et d'habitation, de 288,83 m²

cadastré section AP n° 200 pour 01 à 16 ca. LOUE.

Mise à prix : 100 000 euros (outre les charges)

Consignations pour enchérir (chèque de banque) : 10 000 euros (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et 12 000 euros (à l'ordre de la CARPA).

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

- Maître Sarah DEGRAND de la SCPA FGB, Avocats à Melun (77), avenue du Général-Leclerc, Tél. : 01 64 79 78 68.
 - Maître Aylette REBIFFÉ, Avocat à Fontainebleau (77), 172, rue Grande.
 - au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Fontainebleau (RG n° 18/20).

Visite le mardi 26 novembre 2019 de 12 h 30 (précises) à 13 h 30.

7213320101 - VJ

RECTIFICATIF

A l'annonce parue dans notre journal, Lundi 21 octobre 2019, concernant la VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, au TGI de Paris, le 5 décembre 2019 à 14 h 00.

UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE
 à VAUX-LE-PÉNIL (77)

Il y avait lieu de lire comme adresse pour ce bien :

Lieudit « Le Clos Saint-Martin » - rue des Trois Rodes

Et non rue des Trois Frères comme indiqué par erreur.

Le reste sans changement.

Rens : SAINT-LOUIS AVOCATS, avocat -Tél : 01 44 32 07 00.

7213387801 - VJ

SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI

Avocats

182, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU
 Tél. 01 64 22 29 61 - 01 64 22 20 23 - 01 60 72 72 85

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à l'audience du mardi 10 décembre 2019 à 14 h 00

Au palais de justice de Fontainebleau (S-et-M), 159, rue Grande

D'un TERRAIN avec GARAGE

à SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS (Seine-et-Marne)
 17 bis, rue du Château

comprenant :

- Garage d'environ 20 m², bâti en parpaing avec toiture plate en ciment.
 - Cabanon en fond de terrain, en parpaing et toit de tôle ondulée, avec une fenêtre.
 - Absence d'électricité et d'eau.
 Cadastre Section AD n° 43 pour 1 à 91 ca et n° 44 pour 3 à 33 ca, soit ensemble 5 à 24 ca.

Mise à prix : 5 000 euros

A la requête de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, société coopérative, 500, rue Saint-Fusien, 80095 Amiens.
 Visite : le mercredi 27 novembre 2019 de 11 h 00 à 12 h 00.

Renseignements :

- consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du tribunal et au siège de la SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI.
 - Sur Internet : www.licitor.com

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Fontainebleau.

Pour avis, (signé) D. SAULNIER.

Avis administratifs

7213497101 - AA

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture

Direction de la coordination des services de l'Etat
 Bureau de la coordination

Commune de SAMOREAU

Création d'un magasin

AVIS

Réunie le 15 octobre 2019, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) a accordé à la société SAS IMMOBAIL l'autorisation préalable requise en vue de créer un magasin (secteur 2 - non alimentaire) à l'enseigne « ACTION » d'une surface de vente de 1 102 m² (au sein d'un bâtiment existant : ancienne concession Fiat/Seat), situé ZA « Les Brûlis », rue de la Bernache sur la commune de Samoreau (77210).

7212921001 - AA



Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Fontainebleau-Avon avec une déclaration de projet de l'INSEAD et modification n°10 du PLU de Fontainebleau-Avon

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2019-31 du 2 octobre 2019, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur les projets de mise en compatibilité du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur la commune de Fontainebleau avec une déclaration de projet de l'INSEAD et de modification n°10 du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur la commune de Fontainebleau. A cet effet, la vice-présidente déléguée du tribunal administratif de Melun a désigné M. Roland DE PHILLY, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 22 octobre 2019 au 22 novembre 2019 en mairie de Fontainebleau (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).
 M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

- le mardi 22 octobre 2019 entre 9 h 00 et 12 h 00 en mairie de Fontainebleau,
 - le mercredi 30 octobre 2019 entre 14 h 00 et 17 h 00 en mairie de Fontainebleau,

- le mercredi 6 novembre 2019 entre 14 h 00 et 17 h 00 en mairie de Fontainebleau,
 - le samedi 16 novembre 2019 entre 9 h 00 et 12 h 00 en mairie de Fontainebleau,
 - le vendredi 22 novembre 2019 entre 14 h 00 et 17 h 00 en mairie de Fontainebleau.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé :

- en mairie de Fontainebleau (siège de l'enquête publique), 40, rue Grande, 77300 Fontainebleau où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30),
 - au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (44, rue du Château, 77300 Fontainebleau) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il sera également disponible à l'adresse suivante :
 www.pays-fontainebleau.fr/enquete-publique7 et sur le site internet de la commune de Fontainebleau http://www.fontainebleau.fr/ ainsi que sur des postes informatiques au siège de la communauté d'agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture et en mairie de Fontainebleau aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Fontainebleau pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

- par courrier postal avant le 22 novembre 2019 à 17 h 00 à l'attention de M. Roland DE PHILLY, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie de Fontainebleau, 40, rue Grande, 77300 Fontainebleau.
 - par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@fontainebleau.fr avant le 22 novembre 2019 à 17 h 00.

En ligne sur la page www.paysfontainebleau.fr/enquete-publique7
 Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet http://www.fontainebleau.fr/ et sur le site internet www.pays-fontainebleau.fr/enquete-publique7 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend :
 - le dossier de modification n°10 du PLU de Fontainebleau-Avon,
 - le dossier de déclaration de projet de l'INSEAD avec mise en compatibilité du PLU de Fontainebleau-Avon.

- les avis des personnes publiques associées et consultées,
 - l'avis de l'autorité environnementale.
 Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération, en mairie de Fontainebleau et à la préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, les dossiers du plan local d'urbanisme seront soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendés pour tenir compte des résultats de l'enquête.

7213002101 - AA

Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

AVIS AU PUBLIC

Par délibération du 17 octobre 2019, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Dès que toutes les mesures de publicité et d'affichage auront été accomplies, le Plan Local d'Urbanisme se substituera à tout document d'urbanisme applicable au même territoire.

Il est tenu à la disposition du public à l'accueil de la mairie, en sous-préfecture de Fontainebleau, en préfecture de Melun, aux jours et heures d'ouverture en vigueur.

Le Maire, Conseillère Régionale,
 S. MONCHECOURT.

Vie de sociétés

7212608401 - VS

NOMINATION ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Ordonnance de M. le président du Tribunal de grande instance de Meaux du 11 janvier 2019.

Forme : syndicat de copropriété.
 Adresse : 146, avenue Franklin-Roosevelt, 88290 Miltry-Mory.

Immatriculation : en cours.
 Ordonnance de désignation de la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER en la personne de Me Jérôme CABOOTER, 18, rue de l'Abreuvoir, 77100 Meaux en qualité d'administrateur provisoire du syndicat de la copropriété du 146, avenue Franklin-Roosevelt, 77290 Miltry-Mory avec les missions prévues aux articles 29-1 à 29-15 de la loi du 10 juillet 1965.

L'administrateur provisoire a tous les pouvoirs du syndic à l'exception de ceux prévus aux a et b de l'article 26 de la loi du 10 juillet 1965 ; les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de Me la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER dans un délai de trois mois à compter de la présente publication ; l'ordonnance de désignation de l'administrateur provisoire emporte suspension de l'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieure à cette décision, pour une période de douze mois conformément à l'article 29-3-1 de la loi du 10 juillet 1965.

7212680101 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 octobre 2019 à Sainte-Aulde (77260), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L'ATELIER COUTURE TISSU ET COMPAGNIE.

Forme sociale : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 90 rue des Maraîs, 77260 Sainte-Aulde.

Objet social : vente de tissus, textiles, objets de décoration, mercerie et accessoires, laine, coton, vente et location de machines et prestations d'ateliers de couture et tricot, vente de produits ludiques, loisirs créatifs, livres, bijoux horlogerie fantaisie, maroquinerie, vente ambulante, e-commerce.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et sociétés.

Capital social : 2 500 euros.

Gérant unique : Mme Josiane DU-BOIS (née FATTACCIOLI), demeurant sis 90, rue des Maraîs, 77260 Sainte-Aulde.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux.

La Gérance.

7212974701 - VS

SAS LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 euros

Siège social :

44, rue de la Croix de Six
 77130 VARENNES-SUR-SEINE
 830 854 063 RCS Melun

AVIS DE NON DISSOLUTION

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2019, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.

Dépôt légal au Greffe du tribunal de commerce de Melun.

Pour avis,
 Le Représentant légal.

7212713001 - VS

ACACIA

SARL société en liquidation
 Au capital social de 5 000 euros
 Siège social : 1, rue de Meaux
 77150 LESIGNY
 503 314 791 RCS Melun

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Jacques PERCHE, demeurant 29, rue Pierre-Marin, 91270 Vigneux-sur-Seine et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de commerce de Melun.

Le Liquidateur.

7212975101 - VS



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Coulommiers du 3 octobre 2019, enregistré au Service des Impôts de Meaux le 11 octobre 2019, dossier 2019 00074911, référence 7704P04 2019 A 04083, M. Jean-Noël DELOISY, demeurant 30, rue des Carrières, 77169 Boisjoly-le-Château.

A cédé à la société AMBULANCES DELOISY, SARL au capital de 23 000 euros, dont le siège social est 23, rue de l'Aubetin, 77120 Coulommiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 319 959 433 RCS Meaux, représentée par M. Laurent LOBJEJOIS et M. Ludwvig BOULARAND, un fonds de commerce de transports par ambulance, transports de corps, rapatriement, location de véhicule avec chauffeurs, sis et exploité à Coulommiers (Seine-et-Marne), 23, rue de l'Aubetin, connu sous le nom « AMBULANCES DELOISY », moyennant le prix de 280 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 3 octobre 2019.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., société d'avocats, 43, rue du Clos, 89000 Auxerre.

7213005701 - VS

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte reçu le 11 octobre 2019 par Me Pierre BACQUET, notaire à Provins, enregistré à SIE de Melun, le 18 octobre 2019, réf 2019N 01419, M. Fabrice LEBOEUF, demeurant à Beauthell-Saints (77120), 8, quater La Boissierotte

A vendu à la société dénommée LOELLI MARÉCHALERIE, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, dont le siège est à Leudon-en-Brie (77320), 19, rue Principale, SIREN n° 853 398 832 et immatriculée au RCS de Meaux,

Le fonds artisanal d'artisan maréchalerie sis à Beauthell-Saints (77120), 8, quater de la Boissierotte, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de Melun, sous le numéro 332 181 882, étant ici précisé que seule une partie de la clientèle audit fonds est présentement cédée, à l'exclusion de tout autre élément du fonds. Le présent fonds est vide de toutes marchandises.

Moyennant le prix principal de quinze mille euros (15 000 euros).

Propriété et jouissance à compter du 11 octobre 2019.

Les oppositions seront reçues à la SCP Pierre BACQUET et Virginie MARTINEZ, notaires associés, 13, place Saint-Ayoul, 77160 Provins.

Abonnez-vous !
 C'est si facile